



MOBILISONS L'ÉCOLE
POUR LES VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE !

L'ESPE Clermont-Auvergne
s'engage !

Élan - journal d'information
de l'ESPE Clermont-Auvergne
.....
numéro 4 - Hors série

élan

**JE SUIS
CHARLIE**

« L'Éducation est notre arme la plus puissante
pour changer le monde. »
Nelson Mandela

« Nous allons répondre à la terreur par plus de démocratie,
plus d'ouverture et de tolérance. »
Jens Stoltenberg

Notre engagement
au service de l'éducation
est notre réponse à la violence.

Flyer du 7 janvier 2015 édité par l'ESPE :

Mot du directeur

.....

L'appel à la mobilisation pour les valeurs de l'École de Mme la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a entraîné l'engagement de l'ESPE Clermont-Auvergne. Ce numéro hors série se fait l'écho des temps forts de ces dernières semaines et de la dynamique engagée.

DIDIER JOURDAN, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Clermont-Auvergne

UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND
UBP



Bien chers collègues,

Au lendemain des attentats bien évidemment, mais également de la mobilisation de toute une nation, d'un sursaut international, se sont exprimés à la fois le recueillement et la détermination : chacune, chacun a pu y prendre sa place.

La densité de ce que nous avons vécu ces derniers jours révèle ce qui constitue la toile de fond de notre action, met en lumière ce vers quoi elle est tendue. Elle nous rappelle que l'enjeu pour nous est "de faire notre travail" au service de l'éducation avec professionnalisme et engagement, dans un état d'esprit tout à la fois paisible (nous, éducateurs, sommes des coureurs de fond) mais déterminé (dans notre pays, l'École n'est pas un acteur social comme les autres, elle est au cœur du pacte républicain).

Je ne puis m'empêcher en ce jour de penser au terrible attentat au Pakistan qui a coûté la vie à 141 personnes dont 132 enfants dans un établissement scolaire, à ce qui se passe en ce moment au Nigéria et partout où le droit à l'éducation pour tous est bafoué. L'éducation est et restera un combat.

Madame la Ministre nous appelle à mobiliser l'École pour les valeurs de la République, notre institution se doit de prendre sa part au travail d'accompagnement et de formation qu'appelle une telle ambition.

Pour donner le cadre de notre action, il convient d'abord de reprendre ce que nous rappelle notre ministre dans son courrier du 7 janvier :

- Il appartient à l'École de faire vivre et de transmettre les valeurs et les principes de la République. La République a confié à l'École, dès son origine, la mission de former des citoyens, de transmettre les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.
- L'École de la République transmet aux élèves une culture commune de la tolérance mutuelle et du respect. Chaque élève y apprend à refuser l'intolérance, la haine, le racisme et la violence sous toutes leurs formes.
- L'École éduque à la Liberté : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque.
- L'École éduque à l'Égalité et à la Fraternité en enseignant aux élèves qu'ils sont tous égaux. Elle leur permet d'en faire l'expérience en les accueillant tous sans aucune discrimination.

Former les professeurs à enseigner et éduquer ici et maintenant mais aussi demain et ailleurs, c'est d'abord être capable d'identifier ce qui fait question dans les événements que nous connaissons.

Pour l'institution de formation qui est la nôtre, trois dimensions indissociables sont imbriquées :

1. Il s'agit d'abord d'une question péda-

gogique : transmettre, faire partager, faire expérimenter ce qui fonde le vivre ensemble. Pour un professeur, c'est d'abord savoir enseigner, maîtriser les gestes professionnels d'un métier qui s'apprend, c'est aussi savoir éduquer, créer les conditions de l'apprentissage et du vivre ensemble à l'échelle de l'établissement au quotidien, c'est enfin avoir une réflexion approfondie sur le principe de laïcité, les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité. C'est ce qui constitue le tronc commun de formation pour tous nos étudiants et stagiaires. Il nous faut poursuivre dans cette voie et nous engager plus avant pour qu'il devienne réellement la colonne vertébrale de la formation.

2. Il s'agit d'une question d'actualité, d'une tension qui envahit l'espace scolaire et qu'il convient de prendre en charge à l'échelle de l'établissement comme en classe. Les sentiments de peur, d'incompréhension, d'injustice, de colère, de révolte et l'émotion de la communauté éducative sont palpables : ils sont tout simplement humains... Les provocations de toutes natures sont elles aussi inévitables. Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, rassurer, clarifier les termes entendus et donner sens aux événements, respecter l'émotion et s'appliquer à la mettre à distance, construire une réflexion problématisée sont les outils dont nous, éducateurs, disposons dans de telles situations. Il s'agit également de refuser l'inacceptable, de manifester fermement, y compris par des sanctions, que certains comportements ne sont pas compatibles avec ce qui fonde le vivre ensemble dans notre pays. C'est enfin et surtout savoir ne pas rester seul, être capable de prendre place dans une dynamique collective.

3. La radicalisation est un phénomène très complexe qui voit interagir un grand nombre de déterminants sociologiques. L'éducation a un rôle sur certains d'entre eux mais elle n'est pas une baguette magique. Ce que l'on appelle aujourd'hui radicalisation et qui est proche des dérives sectaires se caractérise par une forme d'aliénation, de perte de la liberté, d'altération du jugement critique, de recours à la violence. Ce dont il est question ici pour l'École c'est de prévention, de prise en compte de la vulnérabilité. Seul un travail collectif centré sur la réussite éducative et un partenariat étroit avec l'éducation spécialisée, les services sociaux et de santé, la police et la justice, les collectivités locales, les parents permet d'agir efficacement. Il convient pour nous, à l'ESPE, de donner les moyens à chaque futur enseignant de prendre part, à sa place, à des démarches collectives à l'échelon des écoles, des col-

lèges, des lycées et du territoire.

Il convient ainsi que :

- nous fassions notre métier avec un engagement et une acuité renouvelés, appuyée sur les pratiques des équipes d'écoles et d'établissements comme sur les expériences internationales et la recherche. Dans ce domaine du champ éducatif comme dans les autres il convient de vivifier les pratiques par les travaux issus de la recherche tant en ce qui concerne la compréhension des phénomènes en jeu que les dispositifs éducatifs.
- nous articulions notre action à celle des chefs d'établissement, inspecteurs, directeurs, enseignants qui accueillent nos étudiants. Dans ce domaine, plus encore que dans tous les autres, la formation doit marcher de façon équilibrée sur ses deux jambes : formation en ESPE et en établissement. Le travail sur la laïcité dans ses dimensions philosophique, historique comme pédagogique conduit au sein de l'ESPE est appelé à s'articuler avec la laïcité vécue, transmise au sein des établissements. Je sais pouvoir compter sur l'engagement inlassable des inspecteurs, personnels de direction et enseignants au service de la formation initiale comme continue au quotidien et dans ces moments particuliers.

C'est donc au cœur de la formation que nous dispensons, appuyés sur les ressources pédagogiques disponibles (la bibliothèque de l'ESPE a su conduire un travail remarquable de recensement des ressources, notamment numériques ; des supports sont aussi disponibles sur le site EDUSCOL et celui du CLEMI, les associations complémentaires de l'École mettent également leurs outils à disposition...) qu'il convient de travailler avec nos étudiants. C'est aussi autour des ateliers "des ressources pour apprendre à mieux vivre ensemble" organisés sur les temps de midi cette semaine et la suivante, des ateliers "des ressources pour faire vivre la laïcité au quotidien dans les établissements scolaires", de temps forts déjà programmés (session de formation sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah, conférence sur la laïcité, conférence et exposition sur les Mariannes et la République) et qui le seront dans les semaines qui viennent sur la presse avec les médias régionaux. Un autre temps sur la laïcité aura lieu en septembre avec Abdenour Bidar, chargé de mission laïcité de la Ministre, qui a donné son accord de principe à une nouvelle intervention dans nos murs.

Je demande ainsi solennellement à chacune et chacun d'entre vous de faciliter les échanges, de travailler avec les étudiants et stagiaires sur leur rôle dans ce contexte, de les outiller dans les trois domaines que je viens de définir. Faire œuvre de pédagogie, donner sens, mettre de la distance, ouvrir des voies pédagogiques, renvoyer aux ressources disponibles : tels sont les démarches à mettre en œuvre ici et maintenant auprès de tous nos étudiants et stagiaires.

Didier JOURDAN, professeur des universités



Formation "Pédagogie de la laïcité" le 20 janvier 2015 animée par M. Bernard LANGLET, principal d'un collège clermontois et Mme Josiane MOREL, formatrice de l'ESPE

sements scolaires et mobilise la Nation dans son intégralité : loi Debré de 1959, projet Savary de 1984, les affaires de voile islamique à partir de 1989, le projet de révision de la loi Falloux en 1994... Cela s'explique du fait que depuis la IIIe République, l'École et la République se sont édifiées l'une contre l'autre, cimentant la Nation et donnant le jour à l'identité française. Valeur fondamentale de la République française, la laïcité est en grande partie entrée dans l'État par le portail de son École : c'est pourquoi notre École est si vigoureusement engagée chaque fois que les principes laïcs sont consultés par notre société. Les interrogations liées aux principes laïcs qui se soulèvent aujourd'hui en milieu scolaire montrent une évolution significative des remises en cause de la laïcité dans tous les niveaux d'enseignement : contestations de certains savoirs d'enseignement, signes ostentatoires, attitudes discriminatoires à l'égard des femmes, agressions en raison d'appartenance religieuse, actes racistes... Ces comportements ont des sources multiples et ont connu une recrudescence importante après les attentats de janvier 2015.

Lors de ce temps de formation ont été évoqués différents cas concrets tirés de l'expérience de terrain du collège clermontois dirigé par Bernard LANGLET. Chaque cas a été mis en lien avec les principes fondateurs de la laïcité. **Surprise et désordre en classe de cinquième : certains élèves refusent de respecter la minute de silence à la mémoire de victimes innocentes du terrorisme. Face à ces refus, les enseignants se montrent dépités et ignorent comment aborder le sujet. Les attentats de janvier 2015 ont provoqué un choc si puissant que la communauté éducative s'est sentie démunie pour réagir aux dénégations des élèves opposés à la minute de silence à la mémoire d'inno-**

centes cibles du terrorisme fanatique. En rappelant les devoirs du respect républicain et de la neutralité de l'École, Bernard LANGLET a ressoudé ses équipes enseignantes et souligné l'importance du bien commun que forme le collège porteur des progrès des Lumières et de l'augmentation de leur pouvoir. Les élèves rétifs ont été invités à prendre conscience de leur appartenance à l'École républicaine dans ce que Victor Hugo nomme "cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'État, sagesse de nos pères, et cela dans l'intérêt de tous, au nom de la liberté et non de la compression, de la puissance et de la servitude". Les enseignants ont été conduits à repenser que la laïcité est fille des Lumières, héritière en droite ligne de la Révolution Française, même si ce n'est qu'en 1871 que le Littré révèle l'existence lexicale du mot. Dans son *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Ferdinand Buisson rédige en 1902 un article sur le néologisme d'alors : "Et pour qu'un gouvernement résolût d'y substituer hardiment le régime de la laïcité, il fallait que d'une part l'opinion publique fût revenue aux traditions de 1789 et de 1792 et vît d'une vue bien claire la nécessité d'accomplir dans l'instruction publique la même révolution que dans tout le reste de nos institutions, et il fallait d'autre part que le gouvernement fût en mesure de lever de nombreux obstacles préalables qui empêchaient de songer à cette transformation, c'est-à-dire qu'il fût maître de l'enseignement public, qu'il en tînt le budget dans sa main, qu'il l'eût dégagé de la tutelle des communes et de celle des bienfaiteurs de toute sorte qui, sous prétexte de le doter plus ou moins richement, se réservaient le droit de le faire diriger à leur gré".

Janice raconte la désagréable stupéfaction à laquelle elle doit faire face en une situation d'étude scolaire en ly-

cée. Elle occupe un poste d'assistante d'éducation dont l'une des missions consiste à surveiller les élèves pendant l'étude. Les assistants d'éducation ne bénéficient d'aucune formation spécifique pour assurer leurs engagements éducatifs auprès des établissements dans lesquels ils sont affectés. Alors que dans son lycée, les élèves ont accepté la minute de silence, l'après-midi de ce jour, une élève surgit en étude, ouvre son blouson avec fracas et mime le geste violent d'une fusillade contre ses camarades. Beaucoup d'entre eux sont particulièrement choqués, heurtés par cette scénarisation déraisonnable. Les interrogations fusent, chacun se demande pourquoi cette lycéenne a adopté pareille attitude d'agressivité à l'encontre de ses pairs. Certains pensent qu'il s'agit d'un jeu, d'autres estiment que c'est l'expression d'une angoisse adolescente, d'autres encore pensent à une sorte de révolte. L'incompréhension accroît d'autant plus la désapprobation, la peur et l'incapacité à solutionner pareille situation. Chef d'établissement et formatrice proposent d'analyser cette attitude comme la méconnaissance du règlement intérieur, l'absence du respect de l'autre et un débordement adolescent à sanctionner pour ses effets dévastateurs sur l'autre. Un établissement scolaire instaure et fait respecter en ses murs les principes républicains, or ainsi que le clame Jean Jaurès, "il n'y a pas de démocratie sans laïcité".

Pour clore notre propos, nous laisserons s'exprimer Voltaire qui pense que "Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère". Son esprit de tolérance illumine aujourd'hui encore notre pensée laïque lorsqu'il écrit : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire". De même nous rappellerons les propos de Rous-

seau, selon lequel "Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les Peuples se sont donné des Chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. (*Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 1755, in Œuvres complètes, "La Pléiade" III.*)" "Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité." (*Jean-Jacques Rousseau, Du Contrat social ; ou, Principes du droit politique, 1759-1761, in Œuvres complètes, "La Pléiade" III.*) Les mots de Victor Hugo nous expliquent également que "L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi ? Savez-vous son vrai nom ? L'Enfant s'appelle Avenir." *Victor Hugo, Actes et Paroles, pendant l'exil, 1869.* Rappelons également La Liberté selon Paul Eluard :

Et par le pouvoir d'un mot

Je recommence ma vie

Je suis né pour te connaître

Pour te nommer

Liberté. (*Paul Eluard, Au rendez-vous allemand, 1945, Les Éditions de Minuit*)

Nous laisserons enfin la parole au programme du conseil national de la Résistance dont chacun doit se souvenir au nom de ses idéaux généreux et fraternels, au nom de la garantie de l'ouverture la plus objective possible de notre École à la diversité des visions du monde :

"La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires."

Transmettre une pédagogie de la laïcité constitue l'une des missions fondamentales de la formation des maîtres, parce que l'École a le devoir de faire vivre les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité dans le refus absolu de toute violence. L'éducation est le seul rempart contre la barbarie.

Les spécificités de la mention "Encadrement éducatif"

JEAN-CHRISTOPHE GAY, FORMATEUR

Dans la mention "Encadrement éducatif" du master MEEF, la question de la laïcité est centrale tout au long des deux années de la formation. Les futurs conseillers principaux d'éducation seront en effet "en première ligne" dans les établissements pour gérer les situations conflictuelles se produisant dans le cadre du respect du principe de laïcité dans une perspective qui n'est pas seulement celle du contrôle des comportements (respect de la réglementation en cours), mais aussi celle de la protection et de l'éducation de tous les élèves, dans le but de les aider à résister aux endoctrinements fanatiques et à être en mesure d'évaluer et de critiquer les opinions et les jugements de valeur qui saturant nos vies sociales à l'aune de références universelles (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen...).

Le travail avec les étudiants comprend deux aspects qui s'articulent selon des modalités différentes en 1^{ère} et en 2nd année de master (les fonctionnaires stagiaires étant appelés durant celle-ci à agir en responsabilité dans leurs établissements) : d'une part, le travail sur la définition et les enjeux politiques et éducatifs du principe de laïcité dans l'École de la République et, d'autre part, l'analyse de situations particulières comparables à celles que les futurs CPE pourraient avoir l'occasion de rencontrer et pour la gestion desquelles nous estimons qu'il est nécessaire de les "outiller" sur les plans juridique, intellectuel, pédagogique, éthique en leur transmettant les connaissances nécessaires et en les aidant à travailler les capacités d'action adaptées.

Nous pensons que le principe de laïcité ne doit pas seulement constituer

le cadre légal des enseignements de l'École publique (les programmes et leurs contenus de savoir sont laïques, les élèves respectent la loi du 15 mai 2004, les personnels l'obligation de neutralité) mais aussi animer et orienter les pratiques d'enseignement et d'éducation. Pour les CPE, comme pour les enseignants, la laïcité doit signifier pratiquement, dans leurs actions pédagogiques quotidiennes, le respect du pluralisme des croyances, la distinction des plans de la croyance et de la connaissance, la promotion dans la relation pédagogique du souci de l'examen rationnel des questions que les élèves posent dans l'établissement en regard de leurs croyances personnelles, religieuses ou autres... De là une formation universitaire et professionnelle qui vise à intégrer la laïcité et ses valeurs fondatrices dans la pratique pédagogique des futurs CPE pas seulement à les informer que l'École publique est laïque.



Ateliers du 20 janvier 2015 "Des ressources pour faire vivre la laïcité au quotidien dans les établissements scolaires"

Événements

Quelles Mariannes pour quelle République ?



Dans le cadre de la thématique autour de la femme, et en écho aux douloureux événements du 7 janvier comme à la journée du 20 mars autour de la francophonie, l'ESPE Clermont-Auvergne a accueilli une exposition et une conférence de Mmes Françoise Fernandez et Marie-Christine Baquès dont l'héroïne est cette figure qui représente la République française : Marianne... ou les Mariannes ?

Il n'y eut jamais de représentation officielle de la République en dehors du sceau de la lère de 1792 qui remplaça les armoiries royales. Représentée le plus souvent sous les traits d'une femme vêtue à l'Antique, coiffée d'un bonnet phrygien ou d'une couronne de végétaux évoquant ses fonctions nourricières, en marbre ou en bronze, en bois ou en plâtre, la République s'est déclinée et se décline à travers de multiples représentations. Timbres, monnaies, médailles commémoratives, caricatures à charge ou figures souriantes, c'est sous la IIIe République qu'une véritable marianolâtrie républicaine, pour reprendre les termes de l'historien Maurice Agulhon, installa dans les mairies sur les places des villages ou des villes, des figures très variées à la symbolique forte : République rouge et sociale, à la pique, au bonnet phrygien, à la poitrine dénudée, ou République sage et conservatrice, prude, exaltant le travail et l'épargne.

La Res publica, cette chose qui nous appartient à tous, est en cela représentative de la diversité du sentiment républicain. Les grandes marches de janvier 2015 ont ainsi revitalisé des monuments un temps oubliés qui sont redevenus, place de la République ou de la Nation, les lieux emblématiques de rassemblement au nom de la Liberté, de la Fraternité et de l'union contre tous les obscurantismes.

Enseigner l'histoire de la Shoah

La formation "Enseigner l'histoire de la Shoah" est une action inscrite au plan académique de formation 2014-2015 des enseignants du 2nd degré. Elle repose sur un partenariat entre l'académie de Clermont-Ferrand, le Mémorial de la Shoah et l'ESPE Clermont-Auvergne. Les nombreux participants ont pu apprécier la qualité des intervenants et la richesse des débats. M. Tal BRUTTMANN, historien à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a introduit la journée par une conférence retraçant "La destruction des Juifs en Europe", permettant ainsi au public d'actualiser ses connaissances avec les derniers travaux scientifiques sur le sujet. Cette journée de formation est également revenue sur le camp d'Auschwitz dont on célèbre actuellement la libération il y a 70 ans.



Conférence de M. Eddy KHALDI



La conférence organisée avec le Comité Départemental d'Action Laïque était animée par M. Eddy KHALDI. Elle a réuni 200 personnes autour d'un thème majeur pour l'École. L'intervention était centrée sur l'évolution du concept de la "laïcité" depuis 1984 et son impact sur l'école de la République. Les débats ont porté sur la façon dont l'École pouvait ici et maintenant faire vivre la laïcité et transmettre les valeurs de la République.

Conférence et représentation théâtrale

Le 20 janvier 2015, l'ESPE a proposé une retrospective sur les femmes au travers d'une conférence : "Le syndicalisme enseignant au début du XXe siècle : la place des femmes" d'Alain Chevarin, et d'une pièce de théâtre de la compagnie du Halo, avec des étudiants du Conservatoire Emmanuel-Chabrier : "Hélène Brion, la jeune Louise Michel" .



La presse et la laïcité : ateliers d'échanges

L'intention

Il s'agissait d'ouvrir les étudiants à une possibilité d'échange avec des formateurs. Ce temps de rencontre permettait de les aider à analyser les événements dans une perspective professionnelle. L'ambition était donc avec quelques ressources bien choisies, de donner des pistes pour approfondir la réflexion. Naturellement cette modalité un peu informelle ne pouvait prétendre se substituer à toute autre parole issue d'un cadre plus conventionnel de la formation.

Les supports des échanges

L'idée était de centrer le support de ces échanges sur le traitement médiatique en le croisant avec les thématiques de la laïcité. Ont donc servi de support aux échanges les "Unes" des journaux affichées au format A3 ainsi que des exemplaires de la charte de la laïcité et du texte d'Abdenour Bidar "pour une Pédagogie de la laïcité à l'école".

http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/Pedagogie_de_la_laicite-web.pdf

Des extraits ont été mis à disposition des étudiants et ont servi aussi de support à la discussion qui s'est engagée. Sont rappelées les ressources identifiées sur le site de l'ESPE.

Par ailleurs, des panneaux d'une exposition sur la laïcité ont accompagné un "mur d'expression".

Les échanges avec les étudiants

Le nombre non négligeable d'étudiants qui sont venus engager la conversion peut légitimement nous laisser penser que cette action a pu porter ses fruits. Les photocopies se sont arrachées ! Sans doute que ces textes étaient passés un peu au second plan...

L'enjeu clé de la communication numérique

20/01/2015 10:46		Aujourd'hui à l'ESPE Clermont-Auvergne, 3 temps forts : la formation "Enseigner l'histoire de la	833	37 5
19/01/2015 12:16		La mobilisation de l'ESPE Clermont-Auvergne pour la formation aux valeurs de la République.	289	11 8
13/01/2015 10:29		Un reportage sur l'ESPE Clermont-Auvergne à découvrir dans le journal de France 3 Auvergne du	1,3K	126 23
08/01/2015 11:22		Photos du journal	643	20 73
07/01/2015 16:48		Photos du journal	17,9K	562 1,3K

La mobilisation pour les valeurs de la République a été largement relayée via la communication numérique.

Dès le 7 janvier 2015, l'ESPE Clermont-Auvergne s'est associée à la vague d'émotion partagée par chacun d'entre nous en publiant un flyer sur son site internet et les réseaux sociaux (*voir la couverture de ce numéro*). Grâce aux différents partages en ligne, environ 17000 personnes ont pu apercevoir le document (la moyenne pour les autres publications est d'environ 200 à 500 personnes, voir graphique ci-dessus).

Le 12 janvier, lors de la cérémonie des vœux du directeur, Didier JOURDAN a présenté une feuille de route en vue de la mobilisation pour les valeurs de la République devant tous les personnels (*voir page 2*). Pour l'occasion France 3 Auvergne a réalisé un reportage sur la formation des enseignants à la laïcité dans l'école. Ce reportage a également été largement partagé sur les réseaux sociaux et devient ainsi l'une des actualités les plus visionnées (environ 1500 personnes).

À partir du 14 janvier un pic de fréquentation sur une page du site de l'ESPE, mise en ligne l'année dernière, est observé dans les statistiques. Il s'agit de la page relatant l'événement de l'année dernière : "La laïcité au coeur de la formation de tous les enseignants" (<http://www.espe-auvergne.fr/?article160>).

Le jour suivant, le groupe l'Étudiant publie un article sur la formation des enseignants à la laïcité et souligne la réactivité de l'école supérieure.

La page ainsi que l'habillage visuel "Mobilisons l'école pour les valeurs de la République ! L'ESPE s'engage" (*voir la couverture de ce numéro*) sont mis

en ligne le 19 janvier 2015. Il s'agit de la deuxième page la plus consultée fin janvier, début février, et le temps moyen des internautes passés sur cette page est de 2 min. et 14 sec. (la moyenne sur notre site est de 40 sec. à 80 sec.), ce qui démontre le très grand intérêt portée par les visiteurs pour les actions mises en œuvre.

Cette page annonçait trois moments forts à venir le 20 janvier : la formation "Enseigner l'histoire de la Shoah", les ateliers "Des ressources pour faire vivre la laïcité au quotidien dans les établissements scolaires" et enfin la conférence "1984 - 2014, la laïcité, le triomphe de l'équivoque" organisé par le Comité Départemental d'Action Laïque. L'ESPE a accueilli cette même journée une équipe de France 3 Auvergne, une autre de TF1 et du journal "La montagne" pour des reportages autour de ces événements. La fréquentation importante du site internet de l'ESPE ce jour là (plus de 770 visiteurs uniques) témoigne de l'intérêt autour de ces manifestations. Les deux reportages ont largement été relayés par l'ensemble de nos partenaires institutionnels (UBP, R-ESPE, ...).

- **Reportage de France 3 Auvergne du 12 janvier (De 9'33 à 11'45) :** http://www.espe-auvergne.fr/IMG/mp4/journal_france_3_19_20_auvergne_du_1.mp4
- **Reportage de TF1 (Chapitre 6, 10'40) :** <http://videos.tf1.fr/jt-20h/2015/le-20-heures-du-21-janvier-2015-8548527.html>
- **Reportage de France 3 (De 10'45 à 16'40) :** http://www.espe-auvergne.fr/IMG/mp4/journal_france_3_19_20_auvergne_du_2.mp4
- **Article Educpros, groupe l'Étudiant :** <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/valeurs-republicaines-et-laicite-un-defi-pour-les-espe.html>

En bref et en images



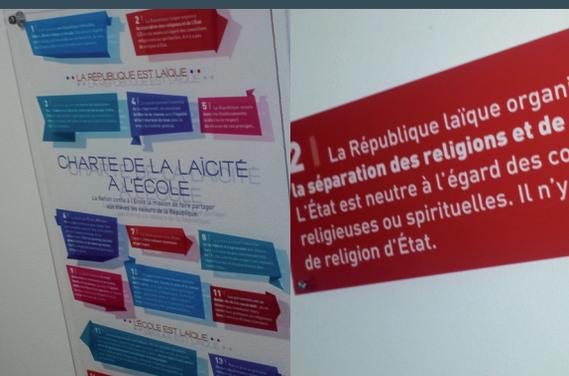
Ateliers du 16 janvier 2015 "Des ressources pour apprendre à mieux vivre ensemble"



Ateliers du 20 janvier 2015 "Des ressources pour apprendre à mieux vivre ensemble"



Dispositif de sensibilisation et de réflexion au concept de laïcité



L'"Escalier de la laïcité", bâtiment E du siège de Chamalières, affiche les articles de la charte de la laïcité sur de grandes plaques de plexiglas



Plan académique de formation "Enseigner l'histoire de la Shoah", le 20 janvier 2015



Conférence du Comité Départemental d'Action Laïque, le 20 janvier 2015



Conférence "Quelles Mariannes pour quelle République ?", le 3 février 2015



Des ressources autour de la pédagogie de la laïcité disponibles en ligne sur le site de l'ESPE

élan - Le journal d'information de l'ESPE Clermont-Auvergne

Édité par l'ESPE Clermont-Auvergne,
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20 001
63407 Chamalières Cedex
Tél : 04 73 31 71 50
ISSN : en cours

Directeur de la publication :
Didier JOURDAN
Réalisation et photographies :
Pascal IMBERDIS

